

Foire aux questions / CPHI

Le rendez-vous incontournable des acteurs de la filière pharmaceutique

Informations générales

Quelles sont les conditions pour pouvoir exposer dans le pavillon Polepharma ?

Il n'existe pas de condition spécifique pour se joindre à Polepharma dans ce projet. Vous recherchez de la visibilité, du business, développer votre réseau.

Combien de stands sont disponibles sur le stand Polepharma ?

Polepharma et Dev'Up réservent chaque année une surface approximative de 300 m². Cet espace est découpé en stands à partir de 6 m². En 2019, l'espace comptait 18 stands. Le plan des stands est communiqué au moment de la réservation.

Où est implanté le Pavillon Polepharma ?

Le Pavillon Polepharma est implanté au sein du salon ICSE (International Contract Services Expo), salon dédié aux prestations de services pour les industries pharmaceutiques : recherche sous contrat, essais cliniques, analyses, façonnage, conditionnement, logistique...

Quel est le matériel disponible sur le stand ?

L'espace du stand est livré avec une signalétique au nom de l'exposant, un comptoir et une assise. Les options vous sont présentées, selon les espaces d'exposition, quelques mois avant la date du salon, dans le cadre des préparatifs (décor, eau, café, wifi...).

Quels sont les espaces auxquels je peux accéder avec mon badge exposant ?

Le badge exposant donne accès à tous les espaces et pavillons du CPHI.

Comment puis-je récupérer mes entrées exposants / visiteurs ?

Chaque exposant dispose d'une interface permettant de créer les badges exposants et visiteurs en totale autonomie.